



START



IDRISS CAPEL

La détermination au-delà des limites

Ma vie, ma Passion, le Karting



Je m'appelle **Idriss Capel**, j'ai 12 ans. Et malgré mon jeune âge, j'ai déjà une histoire assez atypique. À seulement 3 ans, à la suite d'un malheureux accident, je deviens tétraplégique et je me retrouve dans un fauteuil roulant.

Après plus d'un an de démarche auprès de la **FFSA**, j'ai eu l'immense chance d'obtenir tous les accords nécessaires de la part des médecins fédéraux.

Je suis le **premier enfant de France (tétraplégique incomplet) qui pratique ce sport**, grâce à toute une adaptation spécialisée, ainsi qu'une équipe incroyable.

Quelques fois, j'ai du mal à réaliser le chemin déjà parcouru. Cette sensation de liberté au volant de mon karting, c'est un peu comme si je retrouvais l'usage de mes jambes, le temps d'une session.

Si tu penses le rêver, tu penses le faire !



Je suis soutenu par l'**ASK Val de Loire** et ses dirigeants, qui sont très engagés dans le monde du handicap pour le Karting. Mais c'est à l'ASK de Laval que j'ai intégré l'EFK, il y a deux ans, encadré par toute une équipe de coach incroyable.

Après quelques mois passés à l'étranger, nous sommes rentrés pour attaquer cette nouvelle saison plus motivés que jamais, avec un **nouvel objectif : être le premier enfant de France en situation d'handicap de -15 ans à concourir au championnat de France en 2026.**

C'est une opportunité incroyable qui s'offre à moi et je vais tout faire pour y arriver, je suis un petit garçon **déterminé, hargneux et optimiste**. Je ne lâche jamais rien, mes objectifs restent toujours dans un coin de ma tête.

Ma philosophie : faire de mes rêves une réalité et démontrer que **le handicap n'est pas un frein dans le monde du sport automobile** afin de faire évoluer les mentalités dans ce milieu, car tout est possible.

Je suis également très investi dans le **Handi sport**, domaine dans lequel je performe et où je donne le meilleur de moi-même.

Mes disciplines sont : l'athlétisme le basket fauteuil et le tennis de table. Je suis d'ailleurs considéré comme **futur jeune espoir France**.

Grâce à tout cela, j'ai eu l'honneur de représenter notre beau département de la Mayenne en mai dernier, en portant la **flamme Olympique**, malgré le fait que je n'avais pas encore l'âge de 16 ans requis pour cet événement.

C'est avant tout grâce au Directeur de La Caisse d'Épargne et ses équipes, qui nous soutiennent, que j'ai eu l'honneur de vivre ce moment. Ce fut une expérience inoubliable pour moi et mes proches.

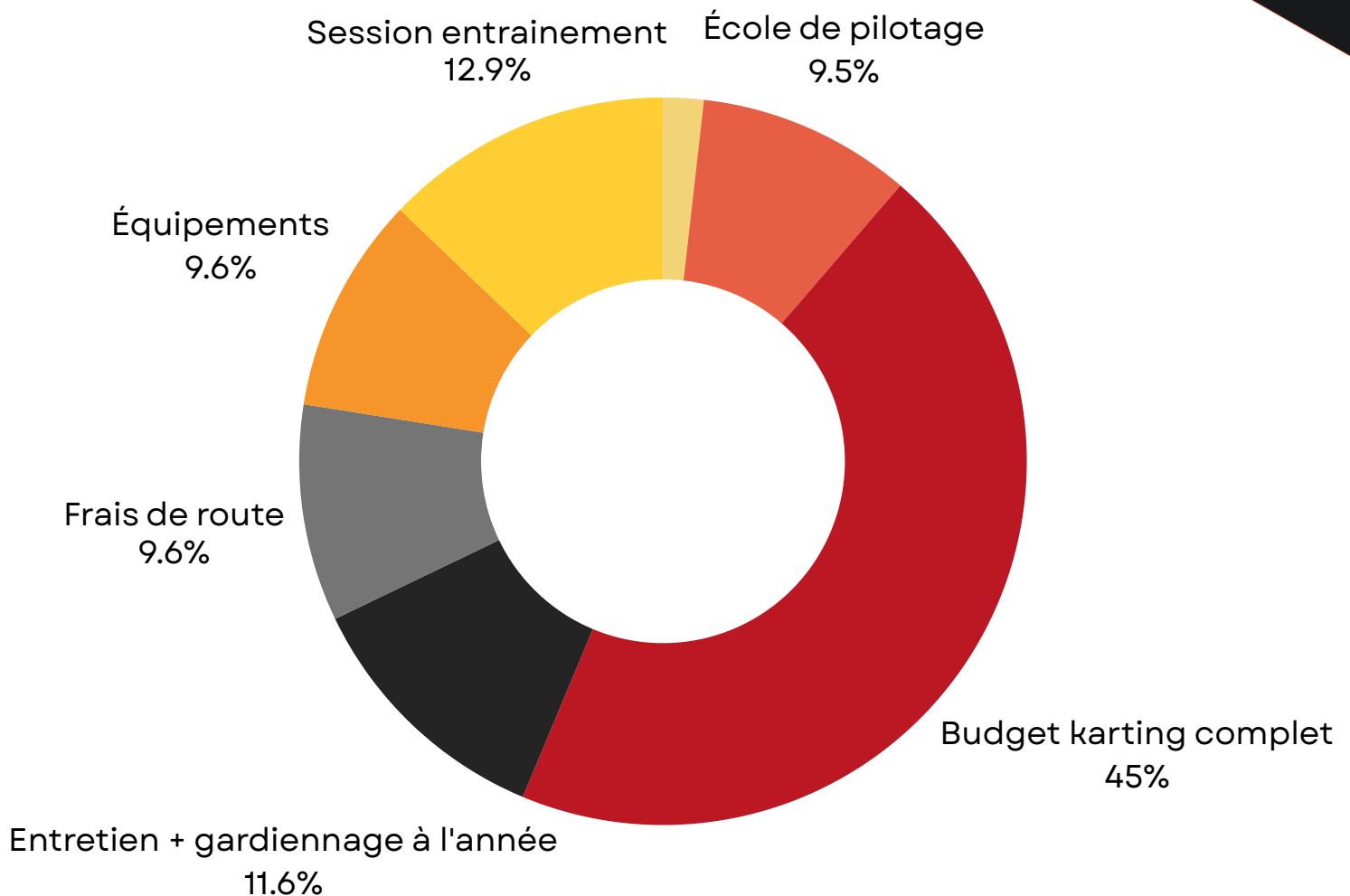
J'espère m'être décrit au mieux auprès de vous et ainsi avoir une chance de vous compter parmi nous comme partenaire.

Ce serait une véritable opportunité pour moi de représenter votre groupe.

Merci

Idriss

Budget 2025



Licence EFK et FFSA : 280€

École de pilotage : 1480€

Budget karting complet : 7000€

Entretien + gardiennage /an : 1800€

Frais de route : 1500€

Équipements : 1500€

Session entrainement : 2000€

Total : 15 560€

AVANTAGE SPONSORING ET ENGAGEMENT

Le **sponsoring** désigne un **soutien financier et/ou matériel** apporté à une personne, un évènement ou un team par un partenaire annonceur (sponsor) en échange de différentes formes de visibilité de nature publicitaire liées à la personne, l'évènement ou au team.

La récupération de la TVA

Les factures générées dans le cadre du sponsoring sont TTC. Le sponsor peut donc déduire la TVA facturée par le sponsorisé dans les conditions générales de droit commun.

Pour les particuliers, à la suite de votre don le CERFA transmis vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôts égale à 66 %** des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable (article 200 du CGI).

Les avantages du sponsoring en quelques points :

- Valoriser son image
- Acquérir de nouveaux clients
- Proposer ses services ou produits
- Prouver la qualité de ses produits ou services
- Promouvoir sa marque ou entreprise au travers des différents canaux médiatiques
- Afficher vos couleurs, votre logo sur l'équipement du pilotes et autres emplacements
- Bénéficier d'avantages fiscaux



AVANTAGE SPONSORING ET ENGAGEMENT



Nous nous engageons !

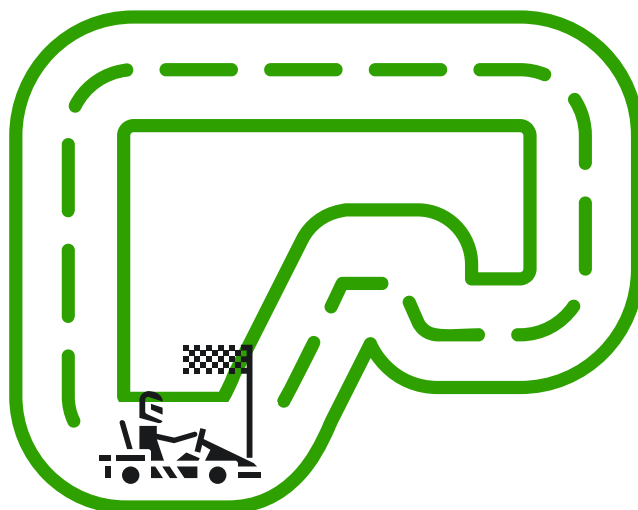
Charte environnementale FFSA pour le Karting

Elle porte sur les modes de déplacement, le transport des karts, l'hébergement et la consommation du circuit (carburants, matériaux et déchets).

Retrouvez l'intégralité des engagements de la FFSA : <https://www.ffsa.org/la-ffsa/engagement>

Les obligations principales :

- Démarrage des karts sur chariot dans la zone prévue à cet effet
- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention,...)
- Recyclage des pneus
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit



Rejoignez nous dans cette belle
aventure avec nos partenaires !

ASK
VAL DE LOIRE

TEAM
CKART50


Sodi

CONTACT

 capel.decoration@gmail.com

  +33 6 69 40 62 18

 notrefamille_notrehistoire

 Association : CAPEL COMPETITION
N° RNA : W533005833

